

L'intelligence collective au service de la RSE

En intégrant l'intelligence collective, ce cabinet de Conseil en Organisation, déjà réputé pour son approche singulière de la transformation, change la donne en matière de RSE. Une démarche innovante et porteuse de sens. Découverte.

La RSE, plus qu'un vœu... c'est surtout une composante forte de la culture d'aSpark ?

Aurélié Gauthier : Tout à fait. Cela fait partie de l'ADN de notre cabinet et fait écho à mon engagement personnel sur le terrain en tant que déléguée à la transition énergétique et aux circuits courts et locaux de ma ville ou encore, ambassadrice MyCO2... C'est le résultat d'une prise de conscience qui nous a incités depuis deux ans à repenser notre cabinet sous l'aune de la RSE, en réalignant nos valeurs personnelles et professionnelles. Je suis convaincue qu'il est du devoir de tout chef d'entreprise de revoir la manière de faire son métier en étant socialement responsable. Et c'est pourquoi, chez aSpark, nous sommes tous mobilisés en ce sens et avons construit une feuille de route RSE ambitieuse.

Développer une offre RSE : une évidence ?

A. G. : Effectivement, l'idée est d'agir non seulement en interne, mais aussi d'accompagner d'autres entreprises. En fait, cette offre RSE carbone n'est autre que le prolongement naturel de notre expertise historique en matière de conseil en Stratégie, Organisation et Management qui signe sa différence depuis 2012 par son approche coaching. L'empreinte carbone doit être systématiquement prise en compte dans tous les processus de prise de décision de l'entreprise, depuis la définition de la valeur dans les projets agiles à la mise en place des indicateurs de pilotage des activités de l'entreprise. Intervenir collectivement pour réinventer l'entreprise.



Piquer sans piquer : marquer les esprits et s'engager dans le changement au lieu de stigmatiser/culpabiliser et imposer (<https://www.aspark.fr/nos-valeurs/>)



Aurélié Gauthier et Monica Hernandez, associées fondatrices d'aSpark Consulting

« L'intelligence collective garantit une meilleure compréhension du problème à résoudre et surtout, une appropriation optimale du sujet par tous les collaborateurs. »

Qu'apporte de plus l'intelligence collective dans le déploiement d'une démarche RSE ?

A. G. : Une meilleure compréhension collective du problème à résoudre, une réelle implication pendant la réalisation des travaux et surtout, une appropriation optimale du sujet par tous les collaborateurs. En utilisant l'intelligence collective, on prend en compte les points de vue et les contraintes de tout le monde, on confronte les idées de chacun et ainsi, on offre la possibilité au groupe de partager une vision commune et désirée, et de co-construire un plan d'actions qui est porteur de sens pour tous. C'est du cousu main qui garantit des solutions véritablement ajustées aux spécificités de chaque entreprise, donc pérennes.

Comment s'orchestrent vos interventions en la matière ?

A. G. : Si l'on prend par exemple le sujet plus spécifique de la lutte contre le dérèglement climatique, celle-ci s'articule autour de 3 piliers : la pédagogie pour comprendre les mécanismes du climat au moyen de sensibilisation interactive ; le calcul de l'empreinte carbone individuelle et de l'entreprise avec

l'outil MyCO2 pour une prise de conscience collective ; la réalisation de Bilan Carbone fondé sur la méthode de l'Association Bilan Carbone et la base de données Carbone de l'ADEME et enfin, la conception de plan d'actions au niveau individuel, au niveau d'une équipe ou de l'entreprise permettant de démultiplier les contributions de chacun. Afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'entreprise, cette offre se décline sous différents formats (en présentiel, à distance ou en hybride) : missions de conseil, formations, séminaires, ateliers. De plus, si nécessaire, nous pouvons également piloter l'implémentation et accompagner l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue.

aSpark : un cabinet engagé autour d'une feuille de route RSE pour 2021

- > Sensibilisation de tous les collaborateurs à l'empreinte carbone personnelle : fait.
- > Certification IFC du cabinet afin de réaliser des bilans carbone pour les sociétés : fait.
- > Intégration dans la charte des consultants du refus des missions doublant le bilan carbone individuel des consultants : fait.
- > Réalisation en cours de son propre bilan carbone.



Tél. +33 (0)6 66 95 50 44
agauthier@aspark.fr
www.aspark.fr